

Rapport semestriel consolidé 2018

Groupe NEOLIFE

Table des matières

1-	États financiers	4
1.1	Bilan consolidé	4
1.2	Compte de résultat consolidé	5
1.3	Tableau de flux de trésorerie consolidé	6
1.4	Tableau de variation des capitaux propres consolidés	7
2-	Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes	7
2.1	Présentation du groupe et évolution	7
2.2	Faits marquants de l'exercice	7
2.3	Événements postérieurs à la clôture	10
2.4	Changements de méthodes	11
2.5	Incidence des effets de périmètre	11
3-	Méthodes et principes de consolidation	12
3.1	Principes généraux	12
3.2	Périmètre et méthodes de consolidation	12
3.3	Élimination des opérations internes au groupe	12
3.4	Retraitement des frais de constitution, d'augmentation de capital et des frais d'introduction en bourse	13
3.5	Règles et méthodes comptables	13
4-	Notes annexes sur les postes du bilan	17
4-1)	Ecart d'acquisition	17
4-2)	Immobilisations corporelles et incorporelles	17
4-3)	Immobilisations financières et titres mis en équivalence	19
4-4)	Stocks et en-cours	20
4-5)	Clients et comptes rattachés, autres créances et comptes de régularisation	21
4-6)	Trésorerie nette	22
4-7)	Variation des capitaux propres consolidés	22
4-8)	Provisions	23
4-9)	Dettes financières	23
4-10)	Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et comptes de régularisation	25
5-	Notes annexes sur les impôts différés	26
6-	Notes annexes sur les postes du compte de résultat	27
6-11)	Chiffre d'affaires	27
6-12)	Autres produits d'exploitation	27
6-13)	Achats consommés	27
6-14)	Charges externes	28
6-15)	Impôts et taxes	28
6-16)	Charges de personnel	28
6-17)	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	28
6-18)	Produits financiers	29
6-19)	Charges financières	29
6-20)	Produits exceptionnels	29

6-21) Charges exceptionnelles	29
6-22) Impôts sur les résultats et preuve d'impôts.....	30
7- Autres Informations	31
7-23) Effectifs	31
7-24) Engagements hors-bilan	31
7-25) Rémunérations des commissaires aux comptes	32
7-26) Rémunération des dirigeants.....	32

1- États financiers

1.1-Bilan consolidé

Présenté en euros

Libellé	Note	Valeurs brutes	Amortissements	Dépréciations	2018 (6 mois)	2017 (6 mois)	2017 (12 mois)
Capital souscrit non appelé							
Ecart d'acquisition	1						
Immobilisations incorporelles	2	2 971 229	(1 342 844)	(84 151)	1 544 234	1 434 440	1 560 045
Immobilisations corporelles	2	970 054	(529 606)		440 448	504 116	476 543
Immobilisations financières	3	57 066			57 066	77 344	64 297
Titres mis en équivalence	3						
Actif immobilisé		3 998 349	(1 872 450)	(84 151)	2 041 748	2 015 900	2 100 885
Stocks et en-cours	4	888 208		(67 156)	821 052	569 878	727 662
Clients et comptes rattachés	5	824 275		(8 218)	816 057	1 440 764	1 019 609
Impôts différés - actif		772 329			772 329	888 127	776 605
Autres créances et comptes de régularisation	5	439 511			439 507	351 998	512 506
Valeurs mobilières de placement	6						
Disponibilités	6	296 176			296 176	686 640	691 448
Actif circulant		3 220 499		(75 374)	3 145 121	3 937 407	3 727 830
Total Actif		7 218 848	(1 872 450)	(159 525)	5 186 869	5 953 307	5 828 715
Capital					10 672 022	8 360 053	9 229 177
Primes liées au capital					408 368	427 406	556 975
Ecart de réévaluation							
Réserves					(8 713 526)	(6 561 208)	(6 560 748)
Résultat net (Part du groupe)					(998 056)	(956 030)	(2 123 365)
Capitaux propres (part du groupe)	7				1 368 808	1 270 221	1 102 039
Intérêts minoritaires							7 341
Autres fonds propres	8				340 002		700 000
Ecart d'acquisition passif	1						
Provisions et impôts différés	8				15 061	12 446	14 997
Provisions					355 063	12 446	714 997
Dettes financières	9				1 732 509	2 628 620	2 241 920
Fournisseurs et comptes rattachés	10				1 275 778	1 611 015	1 262 635
Autres dettes et comptes de régularisation	10				454 711	431 005	499 783
Dettes					3 462 998	4 670 640	4 004 339
Total Passif					5 186 869	5 953 307	5 828 716

1.2-Compte de résultat consolidé

Présenté en euros

Libellé	Note	2018 (6 mois)	2017 (6 mois)	2017 (12 mois)
Chiffre d'affaires	11	3 867 835	3 078 687	6 472 162
Autres produits d'exploitation	12	414 388	451 968	985 507
Produits d'exploitation		4 282 223	3 530 655	7 457 669
Achats consommés	13	(3 013 936)	(2 354 414)	(5 141 212)
Charges externes	14	(749 411)	(842 879)	(1 757 255)
Impôts et taxes	15	(19 636)	(12 995)	(30 833)
Charges de personnel	16	(916 329)	(887 262)	(1 695 961)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	17	(339 853)	(282 007)	(654 932)
Charges d'exploitation		(5 039 165)	(4 379 557)	(9 280 193)
Résultat d'exploitation		(756 942)	(848 902)	(1 822 524)
Produits financiers	18	59	164	253
Charges financières	19	(52 051)	(70 023)	(149 020)
Résultat financier		(51 992)	(69 859)	(148 767)
Opérations en commun				
Résultat courant des entreprises intégrées		(808 934)	(918 761)	(1 971 292)
Produits exceptionnels	20	11 093	10 000	23 390
Charges exceptionnelles	21	(111 042)	(540)	(8 895)
Résultat exceptionnel		(99 949)	9 460	14 494
Impôts sur les résultats	22	(89 960)	(69 728)	(187 365)
Résultat net des entreprises intégrées		(998 843)	(979 029)	(2 144 163)
Dotations aux dépr. des écarts d'acquisition (impairment)				(1 886)
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition				
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence				
Résultat net de l'ensemble consolidé		(998 843)	(979 029)	(2 146 049)
Intérêts minoritaires		(786)	(23 000)	(22 686)
Résultat net (Part du groupe)		(998 058)	(956 029)	(2 123 363)
Résultat par action		-0,05	-0,05	-0,10
Résultat dilué par action		-0,05	-0,05	-0,09

1.3-Tableau de flux de trésorerie consolidé

Présenté en euros

Libellé	Note	2018 (6 mois)	2017 (6 mois)	2017 (12 mois)
Résultat net total des entités consolidées		(998 843)	(979 029)	(2 146 047)
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	17	334 254	256 668	635 537
Variation de l'impôt différé	5	3 066	69 728	176 234
Éléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur				
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs		52 549		
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE				
Marge brute d'autofinancement		(608 974)	(652 633)	(1 334 276)
Dividendes reçus des mises en équivalence				
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)		12 451	136 839	(41 473)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'EXPLOITATION (I)		(596 523)	(515 795)	(1 375 749)
Acquisitions d'immobilisations	2, 3C	(304 275)	(493 467)	(958 914)
Cessions d'immobilisations				13 199
Incidence des variations de périmètre		91 501		
Variation nette des placements à court terme				
Opérations internes Haut de Bilan				
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'INVESTISSEMENT (II)		(212 774)	(493 467)	(945 715)
Émissions d'emprunts	9		654 738	670 800
Remboursements d'emprunts	9	(367 555)	(217 307)	(722 833)
Dividendes versés des filiales				
Dividendes reçus/versés de la société mère				
Augmentations / réductions de capital	7	904 827	974 133	2 677 842
Conversions d'OC				
Variation nette des concours bancaires				
FLUX NET DE TRESO. GENERALE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT (III)		537 272	1 411 564	2 625 809
Variation de change sur la trésorerie (IV)				
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)		(272 025)	402 303	304 345
Trésorerie : ouverture		567 135	262 790	262 790
Trésorerie : cor. à-nouv. / reclass./ Chg méthode/ Juste valeur				
Trésorerie : clôture		295 110	665 093	567 135

La variation du BFR lié à l'activité provient de la diminution de l'ensemble stocks, clients et autres créances (- charges à répartir) et de la diminution de l'ensemble des fournisseurs et autres dettes. Soit en K€ :

Stocks	821	728	93
Clients	816	1 020	-204
Autres créances	434	500	-66
ACTIF CIRCULANT	2 071	2 248	-177
Fournisseurs	1 276	1 262	14
Autres dettes	455	500	-45
PASSIF A COURT TERME	1 731	1 762	-31
Cession Techlife			134
			-12

1.4-Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Présenté en euros

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (part du groupe)	Intérêts minoritaires
Au 31 décembre 2017	9 229 177	556 975	(6 560 748)			(2 123 365)	1 102 040	7 340
Affectation du résultat N-1			(2 123 365)			2 123 365		
Distribution/ brut versé								
Var. de capital en numéraire et souscrip	1 442 845	(148 607)	(29 414)				1 264 824	
Résultat						(998 056)	(998 056)	(786)
Autres augmentations, diminutions								
Reclass, restruct., chang .de méth.								
Ecart de conv. - Effet de change								
Variations de périmètre								(6 554)
Autres								
Au 30 juin 2018	10 672 022	408 368	(8 713 527)			(998 056)	1 368 808	

2- Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes

2.1 Présentation du groupe et évolution

Neolife (société consolidante) a été constituée le 1^{er} août 2012 pour une première clôture au 31 décembre 2013. A l'origine, le groupe ne comptait qu'une seule entité, la SA Neolife ayant son siège social en France

Deux filiales ont été créées par la suite :

- Techlife, créée le 17 avril 2014, dont le capital était détenu à 89,11% par Neolife au 31 décembre 2017 et dont les titres ont été cédés le 25 juin 2018 (Cf. §2.2) ;
- La société Neoco (société consolidée), créée le 4 avril 2016, dont 100% de son capital est détenu par Neolife. Les brevets détenus par Neolife ont été transférés à cette nouvelle société.

Le groupe Neolife comprend ainsi deux sociétés au 30 juin 2018 :

- Neolife au capital social de 10 672 021,66 euros.
- Neoco au capital social de 3 284 000 euros.

Pour information, les comptes semestriels au 30 juin 2018 de TECHLIFE SAS ont servi de base à l'élaboration des comptes consolidés du Groupe.

2.2 Faits marquants de l'exercice

Opérations sur le capital

- Suivant décisions du directoire en date du 31 janvier 2018, il a été constaté la réalisation des augmentations de capital suivantes :
 - o augmentation de capital en date du 4 janvier 2018 d'un montant nominal de 39.999,68 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,392 euro, de 102.040 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro

chacune, représentant un prix de souscription total de 39.999,68 euros, résultant de la conversion de 4 OCA détenues par la société Bracknor Fund Ltd, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ;

- augmentation de capital en date du 12 janvier 2018 d'un montant nominal de 49.999,99 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,392 euro, de 127.551 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total de 49.999,99 euros, résultant de la conversion de 5 OCA détenues par la société Bracknor Fund Ltd, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ;
- augmentation de capital en date du 25 janvier 2018 d'un montant nominal de 49.999,99 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,392 euro, de 127.551 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total de 49.999,99 euros, résultant de la conversion de 5 OCA détenues par la société Bracknor Fund Ltd, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ;
- augmentation de capital en date du 4 janvier 2018 d'un montant nominal de 49.000,00 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,40 euro, de 125.000 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total de 50.000,00 euros, résultant de la conversion de 5 OCA détenues par la société Alpha Blue Ocean, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ;
- augmentation de capital en date du 9 janvier 2018 d'un montant nominal de 147.000,00 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,40 euro, de 375.000 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total de 150.000,00 euros, résultant de la conversion de 15 OCA détenues par la société Alpha Blue Ocean, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ;
- augmentation de capital en date du 11 janvier 2018 d'un montant nominal de 294.000,00 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,40 euro, de 750.000 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total de 300.000,00 euros, résultant de la conversion de 30 OCA détenues par la société Alpha Blue Ocean, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ;
- augmentation de capital en date du 22 janvier 2018 d'un montant nominal de 19.600,00 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,40 euro, de 50.000 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total de 20.000,00 euros, résultant de la conversion de 2 OCA détenues par la société Alpha Blue Ocean, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ;
- augmentation de capital en date du 25 janvier 2018 d'un montant nominal de 117.600,00 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,40 euro, de 300.000 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total de 120.000,00 euros, résultant de la conversion de 12 OCA détenues par la société Alpha Blue Ocean, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ;
- augmentation de capital en date du 30 janvier 2018 d'un montant nominal de 19.600,00 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,40 euro, de 50.000 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total de 20.000,00 euros, résultant de la conversion de 2 OCA détenues par la société Alpha Blue Ocean, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ;
- augmentation de capital en date du 31 janvier 2018 d'un montant nominal de 24.500,00 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,40 euro, de 62.500 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune à la suite de l'exercice de 62.500 BSA, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 25.000,00 euros ; et
- augmentation de capital en date du 31 janvier 2018 d'un montant nominal de 14.896,00 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,55 euro, de 38.000 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune à la suite de l'exercice de 190.000 BSA, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 20.900,00 euros.

- Suivant décisions du directoire en date du 28 février 2018, il a été constaté la réalisation des augmentations de capital suivantes :

- augmentation de capital en date du 2 février 2018 d'un montant nominal de 59.999,91 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,392 euro, de 153.061 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total de 59.999,91 euros, résultant de la conversion de 6 OCA détenues par la société Bracknor Fund Ltd, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ;
- augmentation de capital en date du 1er février 2018 d'un montant nominal de 19.600,00 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,40 euro, de 50.000 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total de 20.000,00 euros, résultant de la conversion de 2 OCA détenues par la société EHGOS Fund, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ;
- augmentation de capital en date du 2 février 2018 d'un montant nominal de 19.600,00 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,40 euro, de 50.000 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune,

représentant un prix de souscription total de 20.000,00 euros, résultant de la conversion de 2 OCA détenues par la société EHGOS Fund, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ;

- augmentation de capital en date du 14 février 2018 d'un montant nominal de 19.600,00 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,40 euro, de 50.000 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total de 20.000,00 euros, résultant de la conversion de 2 OCA détenues par la société EHGOS Fund, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ;
- augmentation de capital en date du 20 février 2018 d'un montant nominal de 147.000,00 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,40 euro, de 375.000 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total de 150.000,00 euros, résultant de la conversion de 15 OCA détenues par la société EHGOS Fund, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ;
- augmentation de capital en date du 28 février 2018 d'un montant nominal de 60.760,00 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,40 euro, de 155.000 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune à la suite de l'exercice de 155.000 BSA, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 62.000,00 euros.

- Suivant décisions du directoire en date du 30 avril 2018, il a été constaté la réalisation des augmentations de capital suivantes :

- augmentation de capital en date du 16 mars 2018 d'un montant nominal de 59.999,91 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,392 euro, de 153.061 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total de 59.999,91 euros, résultant de la conversion de 6 ODIRNANE détenues par la société EHGOS Fund, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ;
- augmentation de capital en date du 23 mars 2018 d'un montant nominal de 39.999,68 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,392 euro, de 102.040 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total de 39.999,68 euros, résultant de la conversion de 4 ODIRNANE détenues par la société EHGOS Fund, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ;
- augmentation de capital en date du 27 mars 2018 d'un montant nominal de 29.999,76 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,392 euro, de 76.530 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total de 29.999,76 euros, résultant de la conversion de 3 ODIRNANE détenues par la société EHGOS Fund, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ;
- augmentation de capital en date du 28 mars 2018 d'un montant nominal de 19.999,84 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,392 euro, de 51.020 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total de 19.999,84 euros, résultant de la conversion de 2 ODIRNANE détenues par la société EHGOS Fund, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ;
- augmentation de capital en date du 12 avril 2018 d'un montant nominal de 59.999,52 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,392 euro, de 153.060 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total de 59.999,52 euros, résultant de la conversion de 6 ODIRNANE détenues par la société EHGOS Fund, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ;
- augmentation de capital en date du 23 avril 2018 d'un montant nominal de 79.999,36 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,392 euro, de 204.080 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total de 79.999,36 euros, résultant de la conversion de 8 ODIRNANE détenues par la société EHGOS Fund, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ; et
- augmentation de capital en date du 30 avril 2018 d'un montant nominal de 90,94 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,55 euro, de 232 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune à la suite de l'exercice de 1.160 BSA, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 127,60 euros.

Ainsi, le capital social au 30 juin 2018 est fixé à 10.672.021,66€ et il est divisé en 27.208.204 actions.

Cession des titres de la société TECHLIFE

Le directoire de la Société a procédé à la cession de la totalité des parts détenues dans la société TECHLIFE en date du 25 juin 2018.

L'impact dans les comptes consolidés est une moins-value de 53 K€ constatée en charges exceptionnelles.

Remboursement des OCABSA 2014

Le 29 avril 2014, les fonds gérés par NextStage AM ont souscrit à hauteur de 499 K€ à un emprunt obligataire d'un montant nominal de 599 K€. La date de remboursement prévu était fixée au 29 avril 2018.

Compte tenu des besoins de financement de la forte croissance observée au cours du 1^{er} et 2^{ème} trimestre 2018, NEOLIFE et la société de gestion se sont mis d'accord par avenant afin d'étaler le remboursement de ces OCA jusqu'au mois de mars 2019.

Mise en place d'un contrat d'affacturage

Le 18 mai 2018, la Société a mis en place un contrat d'affacturage sur ses créances domestique et export pour un montant maximal de 800 K€.

Au 30 juin 2018, le montant des créances cédées au factor s'élève à 218 K€.

Parcours de l'action Neolife sur le marché Euronext Growth Paris

Le cours de l'action est de 0,26€ au 30 juin 2018, ce qui donne une valorisation boursière de 7,1 M€.

2.3 Evénements postérieurs à la clôture

Augmentations de capital

- Suivant décisions du directoire en date du 6 juillet 2018, il a été constaté la réalisation des augmentations de capital suivantes :
 - o augmentation de capital d'un montant nominal de 29.412,54 euros, par voie d'émission de 75.032 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, émises au pair, libérée par compensation de créance ; et
 - o augmentation de capital d'un montant nominal de 26,66 euros, par voie d'émission de 68 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total (prime d'émission incluse) de 30,65 euros, résultant de l'exercice de BSA.

- Suivant décisions du directoire en date du 16 juillet 2018, il a été constaté la réalisation des augmentations de capital suivantes :
 - o augmentation de capital en date de ce jour d'un montant nominal de 99.999,98 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,392 euro, de 225.102 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total de 99.999,98 euros, résultant de la conversion de 10 ODIRNANE détenues par la société EHGOS Fund, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ; et
 - o augmentation de capital d'un montant nominal de 96.000,02 euros, par voie d'émission de 244.898 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, émises au pair, libérée par compensation de créance.

- Suivant décisions du directoire en date du 31 juillet 2018, il a été constaté la réalisation des augmentations de capital suivantes :
 - o augmentation de capital en date de ce jour d'un montant nominal de 199.999,97 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,392 euro, de 510.204 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total de 199.999,97 euros, résultant de la conversion de 20 ODIRNANE détenues par la société EHGOS Fund, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ; et
 - o augmentation de capital d'un montant nominal de 192.000,03 euros, par voie d'émission de 489.796 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, émises au pair, libérée par compensation de créance.

Réduction de capital

Suivant décision de la collectivité des associés réunie en assemblée générale extraordinaire le 22 août 2018, le capital social a été réduit de 8.411.130,46 euros pour être ramené à 2.878.330,40 euros par imputation sur le compte « report à nouveau » à concurrence de 7.360.391,56 euros et par voie d'affectation à un compte de réserve indisponible pour le solde.

Le nouveau nominal de l'action est ainsi de 0,10€.

BSA 2018

Le 03 septembre 2018, des Bons de Souscription d'Actions (BSA) ont été attribués gratuitement à l'ensemble des actionnaires à raison d'un BSA pour chaque action détenue.

Les titulaires des BSA pourront les exercer et ainsi obtenir des actions de NEOLIFE à compter de l'émission des BSA et jusqu'au 31 juillet 2019. La parité d'exercice établit que 2 BSA donnent le droit de souscrire 1 action nouvelle à 0,20 euro.

L'exercice de la totalité des 28.783.304 BSA émis donnerait lieu à la création d'un nombre maximal de 14.391.652 nouvelles actions, soit une augmentation de capital prime d'émission incluse de 2.878.330 euros.

Suivi des contrats de financement par obligations

Le contrat d'OCABSA 2016 n'a pas fait l'objet de nouveau tirage et aucune OCA ne reste en circulation.

Concernant le contrat d'ODIRNANE 2017, les 2^{ème} et 3^{ème} tranches de 50 ODIRNANE chacune ont été appelées respectivement le 12 janvier 2018 et le 12 mars 2018. A ce jour, il n'y a plus d'ODIRNANE en circulation.

Ces 2 contrats font l'objet d'un suivi détaillé sur le site internet investisseurs de la Société.

2.4 Changements de méthodes

La réalisation des comptes consolidés au 30 juin 2018 du groupe Neolife n'a donné lieu à aucun changement de méthode.

2.5 Incidence des effets de périmètre

La société Techlife a été cédée le 25 juin 2018 et ne fait donc plus partie du groupe au 30 juin 2018. Seul le résultat avant la cession de Techlife est pris en compte au 30 juin 2018.

3- Méthodes et principes de consolidation

3.1 Principes généraux

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant les principes comptables français édictés par la loi n°85.11 du 3 janvier 1985 et son décret d'application n°86.221 du 17 février 1986, ainsi que par le règlement du CRC n° 99-02 du 22 juin 1999, modifié par le règlement du CRC n° 2005-10 du 3 novembre 2005.

La situation au 30 juin a une durée de 6 mois. L'exercice clos le 31 décembre 2017 avait une durée de 12 mois.

Les dates de clôture des exercices comptables des différentes sociétés du groupe sont les suivantes :

- Neolife : 31 décembre 2018
- Neoco : 31 décembre 2018.

Les comptes consolidés 2017 ont été arrêtés par son Directoire et revus par son Conseil de Surveillance le 29 mars 2018.

Les comptes consolidés semestriels 2018 ont été arrêtés par son Directoire et revus par son Conseil de Surveillance le 18 octobre 2018.

3.2 Périmètre et méthodes de consolidation

a) Périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Au 30 juin 2018, le périmètre de consolidation comprend deux sociétés.

Toutes sont intégrées globalement. Cette méthode consiste à substituer à la valeur comptable de chaque ligne de participation de la société consolidée, les postes d'actif et de passif correspondants.

Libellé	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)	Adresse	Siren
NEOLIFE	IG	100,00	100,00	306 RN 6 - Bat Avalon 2 - 69760 LIMONEST	753030790
TECHLIFE	IG		89,11	306 RN6 - Bat Avalon 2 - 69760 LIMONEST	801787284
NEOCO	IG	100,00	100,00	306 RN6 - Bat Avalon 2 - 69760 LIMONEST	819454257

b) Variation du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du groupe Neolife a été modifié au cours de l'exercice 2018 suite à la cession de la société TECHLIFE.

3.3 Elimination des opérations internes au groupe

Les comptes et opérations réciproques entre les différentes sociétés du groupe ont été éliminés. Ces opérations concernent principalement les opérations d'achats et ventes de marchandises entre les sociétés, les prêts de la société mère à sa filiale consolidée ainsi que les opérations de sous-traitance de la filiale consolidée pour le compte de la société consolidante.

La marge interne sur stock n'a pas été éliminée, compte tenu de son caractère non significatif.

3.4 Retraitement des frais de constitution, d'augmentation de capital et des frais d'introduction en bourse.

Les frais de constitution, d'augmentation de Capital et d'introduction en Bourse des entités consolidées ont été inscrits à l'actif des comptes sociaux des entités concernées, au poste immobilisations incorporelles.

Selon la méthode préférentielle définie par le Règlement CRC 99-02, ces frais sont imputés sur la prime d'émission des titres concernés. Pour rappel, le groupe Neolife avait incorporé la prime d'émission de l'augmentation de capital du 29 avril 2014 au capital social.

3.5 Règles et méthodes comptables

Les comptes sont établis en retenant les principes de continuité d'exploitation et de permanence des méthodes comptables.

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation de la Société Neolife SA, société tête de Groupe, a été retenue par le Conseil de Surveillance.

Pour rappel, le financement du développement de la Société s'est effectué principalement par un renforcement de ses fonds propres par voie d'augmentation de capital et par endettement bancaires et / ou obligataires.

Les prévisions de trésorerie établies pour l'exercice 2018 prennent en compte les éléments connus au 30 juin 2018, à savoir :

- Une trésorerie nette positive de 296 K€ au 30 juin 2018 ;
- Des autorisations de lignes de découverts à hauteur de 250 K€.

En prenant en compte ces derniers éléments, Neolife ne pourra pas couvrir ses besoins jusqu'à la prochaine clôture comptable de l'exercice 2018.

Neolife estime également que le montant supplémentaire nécessaire à la poursuite de son exploitation jusqu'à fin décembre 2019 est de 1.800 K€ (y compris remboursement des dettes bancaires et obligataires pour 500 K€).

Afin de couvrir ce besoin supplémentaire sur les 18 prochains mois, la Société :

- A entamé des démarches auprès de ses partenaires bancaires afin d'obtenir des prêts court et moyen terme ; et
- A attribué gratuitement le 3 septembre 2018 des Bons de Souscription d'Actions à l'ensemble de ses actionnaires qui peuvent conduire à une augmentation de capital maximal de 2,8 M€.

Ces éléments conduisent le directoire à considérer que l'hypothèse de continuité d'exploitation est la plus probable et permettent à la Société de couvrir ses besoins de trésorerie pour les douze mois à venir.

a) Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général (CRC 99-03) et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2002-07 et CRC 2004-06 sur les actifs et leurs dépréciations et le règlement n°2014-03 relatif au plan comptable.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

▪ Immobilisations incorporelles

- Frais de recherche et développement :

Le groupe Neolife applique la méthode préférentielle qui est l'inscription des frais de recherche et développement à l'actif.

Les dépenses encourues lors de la phase de développement d'un projet interne sont comptabilisées en immobilisations incorporelles si les critères suivants sont remplis simultanément :

- La faisabilité technique ;
- L'intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ;
- Sa capacité à utiliser cette immobilisation ;
- L'immobilisation va générer des avantages économiques futurs ;
- La société dispose des ressources nécessaires à l'achèvement et la vente ;
- Les dépenses liées à l'immobilisation sont évaluées de manière fiable.

Les dépenses classées sous cette rubrique se ventilent en :

- L'activation des dépenses de personnel pour 178 K€.
- L'activation des prestations de recherche et développement pour 108 K€.

Les produits commercialisés et déjà vendus, notamment les gammes Outlife (bardage) et Sunlife (terrasse) sont issus du programme de recherche et développement du groupe.

- Brevets, marques, droits et valeurs similaires :

Ce poste est constitué des licences d'utilisation de logiciels ainsi que les frais de dépôt de brevet.

Les dépenses sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition.

- Autres immobilisations incorporelles :

Ce poste est constitué du site internet et du logo.

- Amortissement des immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont amorties en fonction de la durée probable d'utilisation par les entreprises :

- | | |
|--|------------|
| ➤ Frais de développement : | 5 ans |
| ➤ Concession brevet, licences : | 1 à 3 ans |
| ➤ Brevets et marques : | 20 ans |
| ➤ Autres immobilisations incorporelles : | 3 à 10 ans |

▪ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession.

La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- | | |
|--|------------|
| ➤ Installations générales : | 3 à 10 ans |
| ➤ Matériel et outillage : | 2 à 8 ans |
| ➤ Matériel de transport : | 5 ans |
| ➤ Matériel de bureau, informatique et mobilier : | 2 à 5 ans |
| ➤ Mobilier : | 3 à 5 ans |

▪ Dépréciation des actifs immobilisés

Les actifs immobilisés sont soumis à des tests de dépréciation. Si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture, une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

b) Immobilisations financières

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

c) Stocks

Les stocks sont valorisés au coût moyen unitaire pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les stocks du groupe sont constitués de marchandises et de matières premières.

d) Créances clients et autres créances

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante.

e) Charges à répartir sur plusieurs exercices

Les frais d'émission des emprunts du groupe sont considérés comme des charges à répartir dans les comptes sociaux des entités consolidées concernées. Ces frais sont étalés sur la durée de l'emprunt visé. Aucun retraitement n'est opéré dans les comptes consolidés du groupe Neolife.

f) Contrats de location financement

Le groupe applique la méthode préférentielle prévue dans le Règlement CRC 99-02 (§ 300). Les contrats de location financement dont le montant est jugé significatif sont retraités selon les modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine.

Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers.

g) Modalités de calcul du résultat par action

En application de l'avis n°27 de l'Ordre des Experts Comptables, le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Dans le cas de Neolife, le résultat de base par action faisant apparaître une perte par action, le résultat dilué par action doit être identique au résultat de base par action, conformément à l'avis n°27 de l'Ordre des Experts Comptables §3.

h) Impôts différés

Le groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

i) Engagements de retraite

Les engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel ont été évalués pour chacune des sociétés consolidés. N'ayant pas été provisionnés dans les comptes sociaux et seulement mentionnés en engagements hors bilan, ces indemnités sont retraitées dans les comptes consolidés du groupe Neolife et entraîne une comptabilisation en provision pour risques et charges.

Les engagements concernent essentiellement les indemnités de départ à la retraite.

L'âge de départ à la retraite est fixé à 65 ans, aucune augmentation annuelle des salaires n'a été prise en compte. Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle, comprenant le taux d'inflation, s'élève à 2 %. La table de mortalité retenue est la table réglementaire TV 88/90 et le taux de charges sociales patronales retenu est de 50 % pour les cadres et de 40 % pour les employés.

Cette méthode est conforme à la méthode préférentielle énoncée par le Règlement CRC 99-02 sur les comptes consolidés.

j) Charges constatées d'avance et produits constatés d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

k) Reconnaissance des produits

Le chiffre d'affaires provient :

- De la vente d'éléments de construction (principalement des bardages pour le revêtement mural et des lames de terrasse pour les revêtements de sols) produits à partir d'un matériau innovant. Leur reconnaissance en revenu est généré par la livraison des produits ; et
- De la vente de prestations de services relatifs à la pose de ces éléments dont la reconnaissance en revenu est générée en fonction de l'avancement des prestations.

En outre, la Société comptabilise en chiffre d'affaires la vente de compound (matériau de base des produits) à ses sous-traitants plasturgistes en charge de la phase d'extrusion des profilés. Cette comptabilisation, reflétant la réalité juridique, est reconnue au moment de la livraison des produits.

l) Subvention d'investissement

Selon le bulletin n° 361, octobre 2001, de l'AMF, les subventions d'investissements peuvent être reclassées en compte de régularisation passif (produits constatés d'avance) et reprises au même rythme que l'amortissement de l'immobilisation à laquelle elles sont rattachées.

4- Notes annexes sur les postes du bilan

4-1) Ecart d'acquisition

Il n'y a pas d'écart d'acquisition au 30 juin 2018.

4-2) Immobilisations corporelles et incorporelles

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

Présenté en euros

Libellé	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variations de périmètre	Autres variations
Frais d'établissement						
Frais de développement	2 442 155	2 728 117	285 962			
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	100 821	100 464			(357)	
Droit au bail						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	57 704	57 704				
Immobilisations incorporelles en cours	137 523	84 944			(2 451)	(50 128)
Avances et acomptes s/immo. incorp.						
Immobilisations incorporelles	2 738 204	2 971 229	285 962		(2 808)	(50 128)
Terrains						
Agencements et aménagements de terrains						
Constructions						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations techniques, matériel & outillage	841 813	827 501	56 700		(71 012)	
Autres immobilisations corporelles	126 218	131 152	14 144		(9 210)	
Immobilisations corporelles en cours	15 800	11 400				(4 400)
Avances et acomptes s/immo. corp.						
Immobilisations corporelles	983 831	970 053	70 844		(80 222)	(4 400)
Immobilisations corporelles et incorporelles	3 722 034	3 941 282	356 806		(83 030)	(54 528)
Dont immobilisations en crédit-bail :						
Immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	50 700					

Le détail des amortissements s'établit selon le tableau suivant :

Présenté en euros

Libellé	Ouverture	Clôture	Dotation	Diminution (Cess, Remb.)	Variations de périmètre	Autres variations
Amortissements des frais d'établissement						
Amortissements des frais de développement	(994 428)	(1 238 803)	(244 375)			
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	(54 238)	(55 336)	(1 455)		357	
Amortissements droit au bail						
Amortissements fonds commercial						
Amortissements des autres immos incorp.	(45 341)	(48 706)	(3 365)			
Immobilisations incorporelles	(1 094 007)	(1 342 845)	(249 195)		357	
Amort. sur agencements et aménagements de terrains						
Amortissements des constructions						
Amortissements des constructions sur sol d'autrui						
Amortissements install tech. matériel & outil.	(412 547)	(435 103)	(71 152)		48 596	
Amortissements des autres immobilisations corp.	(94 741)	(94 503)	(5 183)		5 421	
Immobilisations corporelles	(507 288)	(529 607)	(76 335)		54 017	
Immobilisations corporelles et incorporelles	(1 601 294)	(1 872 452)	(325 530)		54 374	
Dont immobilisations en crédit-bail :						
Amortissements des immobilisations incorporelles						
Amortissements des immobilisations corporelles	(30 854)					

Une provision pour dépréciation des immobilisations incorporelles en-cours est comptabilisée pour 84 K€.

La synthèse des immobilisations corporelles et incorporelles est la suivante :

Présenté en euros

Libellé	Immobilisations incorporelles	Amortissements des immobilisations incorporelles	Dépréciations des immobilisations incorporelles	Valeur nette
Ouverture	2 738 204	(1 094 007)	(84 151)	1 560 045
Augmentation (Inv,Emp)	285 962			285 962
Dotation		(249 195)		(249 195)
Diminution (Cess, Remb.)	(50 128)			
Reprise				
Autres variations				
Effet de change et réévaluation				
Variations de périmètre	(2 808)	357		
Clôture	2 971 230	(1 342 845)	(84 151)	1 544 234

Libellé	Immobilisations corporelles	Amortissements des immobilisations corporelles	Dépréciations des immobilisations corporelles	Valeur nette
Ouverture	983 831	(507 290)		476 540
Augmentation (Inv,Emp)	70 844			70 844
Dotation		(76 335)		(76 335)
Diminution (Cess, Remb.)	(4 400)			(4 400)
Reprise				
Autres variations				
Effet de change et réévaluation				
Variations de périmètre	(80 222)	54 017		
Clôture	970 053	(529 608)		440 445

4-3) Immobilisations financières et titres mis en équivalence

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

Présenté en euros

Libellé	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variations de périmètre	Autres variations
Prêts						
Dépôts et cautionnements versés	64 297	57 066			(7 231)	
Immobilisations financières	64 297	57 066			(7 231)	
Actifs financiers	64 297	57 066			(7 231)	

Aucune provision pour dépréciation d'immobilisations financières n'a été constatée.

La synthèse des immobilisations financières est la suivante :

Présenté en euros

Libellé	Immobilisations financières	Dépréciations sur immobilisations financières	Valeur nette
Ouverture	64 297		64 297
Augmentation (Inv,Emp)			
Dotation			
Diminution (Cess, Remb.)			
Reprise			
Autres variations			
Effet de change et réévaluation			
Variations de périmètre	(7 231)		(7 231)
Clôture	57 066		57 066

Les créances immobilisées se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Présenté en euros

Libellé	Clôture	< 1an	1 << 5 ans	> 5 ans
Dépôts et cautionnements versés	57 066			57 066
Créances - Actif immobilisé	57 066			57 066

4-4) Stocks et en-cours

La synthèse des stocks et en-cours est la suivante :

Présenté en euros

Libellé	2018 (6 mois)			2017 (12 mois)		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Clôture	Valeurs brutes	Dépréciations	Ouverture
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements				85 947		85 947
En-cours de biens						
En-cours de services						
Produits intermédiaires finis						
Stocks de marchandises	888 208	(67 156)	821 052	661 110	(19 395)	641 715
Stocks et en-cours	888 208	(67 156)	821 052	747 057	(19 395)	727 662

4-5) Clients et comptes rattachés, autres créances et comptes de régularisation

La synthèse des clients et comptes rattachés, des autres créances et des comptes de régularisation est la suivante :

Présenté en euros

Libellé	2018 (6 mois)			2017 (12 mois)		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Clôture	Valeurs brutes	Dépréciations	Ouverture
Avances et acomptes versés sur commandes				4 238		4 238
Clients et comptes rattachés - part > 1 an	10 115		10 115	10 357		10 357
Clients et comptes rattachés - part < 1 an	814 160	(8 218)	805 942	1 013 232	(8 218)	1 005 014
Clients et comptes rattachés	824 275	(8 218)	816 057	1 027 827	(8 218)	1 019 609
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an				3 208		3 208
Créances fiscales hors IS- part < 1an	61 215		61 215	107 030		107 030
Impôts différés - actif	772 329		772 329	776 605		776 605
Etat, Impôt sur les bénéfices - part < 1an	115 389		115 389	259 803		259 803
Autres créances - part < 1an	155 016		155 016	57 463		57 463
Charges à répartir	6 360		6 360	10 312		10 312
Primes sur obligations - part < 1 an				7 890		7 890
Charges constatées d'avance - part > 1an						
Charges constatées d'avance - part < 1 an	101 531		101 531	66 800		66 800
Autres créances et comptes de régularisation	1 211 840		1 211 840	1 289 111		1 289 111
Total	2 036 115	(8 218)	2 027 897	2 316 938	(8 218)	2 308 721

Les clients et comptes rattachés, les autres créances et les comptes de régularisation se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Présenté en euros

Libellé	Total	< 1an	1 << 5 ans	> 5 ans
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés - part > 1 an	10 115			10 115
Clients et comptes rattachés - part < 1 an	814 160	814 160		
Clients et comptes rattachés	824 275	814 160		10 115
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an				
Créances fiscales hors IS- part < 1an	61 215	61 215		
Impôts différés - actif	772 329	64 433	240 980	466 916
Etat, Impôt sur les bénéfices - part < 1an	115 389	115 389		
Autres créances - part < 1an	155 016	155 016		
Charges à répartir	6 360	2 111	3 725	524
Primes sur obligations - part < 1 an				
Charges constatées d'avance - part > 1an				
Charges constatées d'avance - part < 1 an	101 531	101 531		
Créances - Actif circulant	1 211 840	499 695	244 705	467 440
Total Créances	2 036 115	1 313 855	244 705	477 555

4-6) Trésorerie nette

Présenté en euros

Libellé	Ouverture	Clôture
VMP - Equivalents de trésorerie		
Disponibilités	691 448	296 176
Intérêts courus non échus s/ dispo.		
Dépréciations sur VMP - Equivalents de trésorerie		
Trésorerie active	691 448	296 176
Concours bancaires (trésorerie passive)	124 313	1 066
Trésorerie passive	124 313	1 066
Trésorerie à court terme	567 135	295 110
Concours bancaires (dettes)		
Intérêts courus non échus - passif		
Trésorerie passive assimilée une dette		
Trésorerie à long terme		
Trésorerie nette	567 135	295 110

4-7) Variation des capitaux propres consolidés

Présenté en euros

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (part du groupe)	Intérêts minoritaires
Au 31 décembre 2017	9 229 177	556 975	(6 560 748)			(2 123 365)	1 102 040	7 340
Affectation du résultat N-1			(2 123 365)			2 123 365		
Distribution/ brut versé								
Var. de capital en numéraire et souscrip	1 442 845	(148 607)	(29 414)				1 264 824	
Résultat						(998 056)	(998 056)	(786)
Autres augmentations, diminutions								
Reclass, restruct., chang .de méth.								
Ecart de conv. - Effet de change								
Variations de périmètre								(6 554)
Autres								
Au 30 juin 2018	10 672 022	408 368	(8 713 527)			(998 056)	1 368 808	

4-8) Provisions

Présenté en euros

Libellé	Ouverture	Clôture	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Provisions pour pensions et retraites - part > 1 an	14 997	15 061	2 669			(2 605)	
Impôts différés - passif							
Provisions et impôts différés	14 997	15 061	2 669			(2 605)	

La synthèse des postes autres fonds propres, écarts d'acquisition passif et provisions est la suivante :

Présenté en euros

Libellé	Autres fonds propres	Ecart d'acquisition passif	Provisions et impôts différés
Ouverture	700 000		14 997
Dotation			2 669
Reprise	(359 998)		(2 605)
Clôture	340 002		15 061

Les autres fonds propres correspondent aux obligations issues des tranches tirées sur les contrats de financement détenus par NEOLIFE qui n'auraient pas encore été converties. Ainsi au 30 juin 2018, le solde correspond au nominal des ODIRNANE 2017 restant à convertir.

4-9) Dettes financières

Présenté en euros

Libellé	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts obligataires - part > 1 an	695 019	488 424		(206 595)			
Emprunts obligataires - part < 1 an							
Emprunts auprès établiss. de crédit - part > 1 an	1 401 261	1 222 428		(160 225)		(18 608)	
Intérêts courus sur emprunts	21 327	20 591		(736)			
Concours bancaires (trésorerie passive)	124 313	1 066		(29 629)		(93 618)	
Concours bancaires (dettes)							
Dettes financières	2 241 920	1 732 509		(397 185)		(112 226)	
Dont immobilisations en crédit-bail :							
Dettes financières	27 497						

Les caractéristiques des emprunts sont récapitulées ci-dessous :

Emprunts existants au 30 juin 2018									
Prêteur et objet	Montant nominal en €	Taux (hors assu. et garantie)	Date	Durée (et différé d'amortissement)	Garanties	Solde à rembourser au 30/06/18	Part < 1 an	De 1 à 5 ans	Part > 5 ans
HSBC - Filiales	21 000	2,35%	oct-14	60 mois	Nantissement matériel + garantie BPI 50%	6 202	4 357	1 845	
HSBC - Filiales	39 200	2,35%	oct-14	60 mois	Nantissement matériel + garantie BPI 50%	11 578	8 132	3 446	
HSBC - Filiales	26 050	2,35%	janv-15	60 mois	Nantissement matériel + garantie BPI 50%	8 205	5 438	2 767	
CE - Filiales	100 000	2,50%	févr-15	48	Garantie BPI 50%	23 807	23 807		
CE - BFR	250 000	1,40%	janv-17	48	- Garantie au titre du Fonds National de garantie prêt pour l'innovation à hauteur de 60%	168 216	62 347	105 869	
HSBC Filiales	219 738	1,60%	janv-17	48	- Garantie au titre du Fonds National de garantie prêt pour l'innovation à hauteur de 60%	154 420	57 137	97 283	
BPI - Innovation	500 000	4,52%	mai-15	60 mois (21 mois)	- Garantie invalidité décès de M. Patrick MARCHE - Garantie au titre du Fonds National de garantie prêt pour l'innovation à hauteur de 40% - Une garantie du fonds européen d'investissement au titre du RSI à hauteur de 40%	400 000	100 000	300 000	
BPI - Innovation	250 000	4,68%	févr-16	96 mois (36 mois)	- Garantie au titre du Fonds National de garantie Prêt Amortage Investissement à hauteur de 40% - Une garantie du fonds européen d'investissement à hauteur de 40%	250 000	12 500	200 000	37 500
BPI - Innovation	200 000	4,47%	mars-17	96 mois (36 mois)	- Garantie invalidité décès de M. Patrick MARCHE et Mme Florence Moulin - Garantie au titre du Fonds National de garantie prêt pour l'amorçage à hauteur de 40% - Une garantie du fonds européen d'investissement à hauteur de 40%	200 000	-	130 000	70 000
Dettes financières de crédit bail									
Total endettement brut au 30 juin 2018						1 222 428	273 718	841 210	107 500

Le détail des emprunts obligataires est présenté ci-dessous :

Emprunts obligataires convertibles	Nombre d'obligations	Prix d'émissions en €	Montant de l'émission en €	Taux d'intérêt annuel / PNC	Périodicité de règlement des intérêts	Prix de remboursement en €	Montant total en cas de remboursement (composante dettes) en €	Nombre d'actions en cas de conversion totale	Date d'échéance maximum
OCABSA 29/04/2014	315 698	1,50 €	473 547	6% / 4%	Trimestrielle	1,50 €	473 547	947 094	30/03/2019
Prime de non conversion OCABSA 2014							14 877		
Total			473 547				488 424	947 094	

Les dettes financières se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Présenté en euros

Libellé	Clôture	< 1an	1 << 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	488 424	488 424		
Emprunts auprès établis. de crédit - part > 1 an	1 222 428	261 218	831 210	130 000
Intérêts courus sur emprunts	20 591	20 591		
Concours bancaires (trésorerie passive)	1 066	1 066		
Dettes financières	1 732 509	771 299	831 210	130 000
Dont immobilisations en crédit-bail :				
Dettes financières				

4-10) Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et comptes de régularisation

Présenté en euros

Libellé	Ouverture	Clôture
Dettes fournisseurs - part > 1 an		
Dettes fournisseurs - part < 1 an	1 262 635	1 275 778
Avances, acomptes reçus sur commandes		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 262 635	1 275 778
Dettes sociales - part < 1 an	303 293	334 830
Dettes fiscales (hors IS) - part < 1 an	49 234	35 017
Autres dettes - part < 1 an	122 255	61 539
Produits constatés d'avance - part < 1 an	25 000	23 325
Autres dettes et comptes de régularisation	499 782	454 711
Total	1 762 417	1 730 489

Les fournisseurs et comptes rattachés, les autres dettes et compte de régularisation se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Présenté en euros

Libellé	Clôture	< 1an	1 << 5 ans	> 5 ans
Dettes fournisseurs - part < 1 an	1 275 778	1 275 778		
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 275 778	1 275 778		
Dettes sociales - part < 1 an	334 830	334 830		
Dettes fiscales (hors IS) - part < 1 an	35 017	35 017		
Autres dettes - part < 1 an	61 539	61 539		
Produits constatés d'avance - part < 1 an	23 325	23 325		
Autres dettes et comptes de régularisation	454 711	454 711		
Total	1 730 489			

5- Notes annexes sur les impôts différés

Présenté en euro

Libellé	Ouverture	Clôture	Variation du bas de bilan	Effets de taux (impôt)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Impôts différés - actif	776 604	772 329	(3 065)			1 210	
Impôts différés - passif							
Valeur nette d'impôt différé	776 604	772 329	(3 065)			1 210	
Dont :							
Fiscalité différée (décalages temporaires)							
Fiscalité différée (décalages temporaires)							
Fiscalité différée (écritures manuelles)	609 621	572 115	(37 325)			181	
Impôts différés (Activation des engagements de retraite)	4 999	5 020	889			868	
Impôts différés (Elim. des frais d'établissement)	161 984	195 194	33 371			161	
Valeur nette par catégorie	776 605	772 329	(3 065)			1 210	

Les actifs d'impôts différés sont enregistrés si la récupération est jugée probable. Ils sont essentiellement constitués des retraitements de consolidation sur la plus-value générée en interne de l'opération d'apport de brevets, des frais de constitution, d'augmentation de capital et d'introduction en Bourse.

Les reports déficitaires non reconnus en impôt différé à l'actif du bilan s'élèvent à 8 033 K€ au 30 juin 2018.

Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture et peuvent être réduits dans la mesure où il n'est désormais plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

6- Notes annexes sur les postes du compte de résultat

6-11) Chiffre d'affaires

Présenté en euros

Libellé	2018 (6 mois)	2017 (6 mois)
Ventes de marchandises	3 547 329	2 413 004
Production vendue de biens	(174)	(191)
Production vendue de services	243 541	598 322
Produits des activités annexes	77 139	67 552
Ventes et Production intra-groupe		
Rabais, remises et ristournes accordés		
Chiffre d'affaires	3 867 835	3 078 687

6-12) Autres produits d'exploitation

Présenté en euros

Libellé	2018 (6 mois)	2017 (6 mois)
Production immobilisée activée	285 962	326 352
Subventions d'exploitation	109 367	90 038
Rep./Dépr. sur actif circulant		
Transferts de charges d'exploitation	16 547	35 558
Autres produits	2 512	20
Autres produits d'exploitation	414 388	451 968

Selon le principe de prédominance de la substance sur l'apparence propre énoncé par le Règlement CRC 99-02, le groupe Neolife a décidé d'opter pour la présentation du crédit d'impôt recherche dans ses comptes consolidés au poste de subvention d'exploitation.

6-13) Achats consommés

Présenté en euros

Libellé	2018 (6 mois)	2017 (6 mois)
Achats de marchandises	(3 023 330)	(1 863 712)
Achats d'études et prestations de services	(107 690)	(244 395)
Achats non stockés de matières et fournitures	(31 517)	(25 059)
Variation stocks de marchandises	227 098	(125 058)
Achat m.p., fournis. & aut. appro.	(87 350)	(84 996)
Var. stocks mp, fournis. & autres appro.	8 853	(11 194)
Achats consommés	(3 013 936)	(2 354 413)

6-14) Charges externes

Présenté en euros

Libellé	2018 (6 mois)	2017 (6 mois)
Locations immobilières et charges locatives	(34 891)	(38 039)
Locations mobilières et charges locatives	(50 341)	(43 107)
Autres services extérieurs	(24 119)	(22 955)
Primes d'assurances	(51 047)	(53 385)
Etudes et recherches	(107 736)	(120 320)
Personnel détaché et intérimaire	(5 577)	(78 237)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(259 936)	(266 392)
Publicité, publications, relations publiques	(26 236)	(25 617)
Transport	(104 229)	(85 717)
Déplacements, missions et réceptions	(58 101)	(81 447)
Frais postaux et frais de télécommunications	(21 852)	(14 097)
Frais bancaires	(3 275)	(7 485)
Autres charges externes		(3 576)
Autres charges	(2 071)	(2 505)
Charges externes	(749 411)	(842 879)

6-15) Impôts et taxes

Présenté en euros

Libellé	2018 (6 mois)	2017 (6 mois)
Impôts et taxes sur rémunérations	(19 636)	(12 995)
Autres impôts et taxes		
Impôts et taxes	(19 636)	(12 995)

6-16) Charges de personnel

Présenté en euros

Libellé	2018 (6 mois)	2017 (6 mois)
Rémunérations du personnel	(652 208)	(642 944)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(264 121)	(244 318)
Autres charges de personnel		
Charges de personnel	(916 329)	(887 262)

6-17) Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Présenté en euros

Libellé	2018 (6 mois)	2017 (6 mois)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. Corp & Incorporelles	(327 635)	(246 132)
Dot./Amt. charges à répartir	(3 952)	(7 758)
Dot/Prov. engagements de retraite	(2 669)	(2 778)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(5 597)	(25 339)
Dotations d'exploitation	(339 853)	(282 006)

6-18) Produits financiers

Présenté en euros

Libellé	2018 (6 mois)	2017 (6 mois)
Gains de change sur opérations financières		
Autres produits financiers	59	164
Produits financiers	59	164

6-19) Charges financières

Présenté en euros

Libellé	2018 (6 mois)	2017 (6 mois)
Charges d'intérêts	(44 161)	(52 043)
Pertes de change sur opérations financières		
Autres charges financières		
Dot./Amt primes de remb. des obligations	(7 890)	(17 983)
Charges financières	(52 051)	(70 026)

6-20) Produits exceptionnels

Présenté en euros

Libellé	2018 (6 mois)	2017 (6 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits excep. s/ exercices antérieurs		
Produits de cession de titres (conso.)	1 093	
Produits de cession d'immo. incorp.		
Produits de cession d'immo. corp.		
Produits de cession de titres		
Produits de cession d'autres élém. actif		
Subv. invest. virées au résultat, de l'ex.	10 000	10 000
Produits exceptionnels	11 093	10 000

6-21) Charges exceptionnelles

Présenté en euros

Libellé	2018 (6 mois)	2017 (6 mois)
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(15 236)	(540)
Charges excep. sur exercices antérieurs		
VNC des titres conso cédés	(53 642)	
VNC des immo. incorp. cédées		
VNC des immo. corp. cédées		
VNC des titres cédés		
+/- value de consolidation		
VNC d'autres éléments d'actif cédés		
Autres charges exceptionnelles		

Charges de fusion		
Incidence des changements de méthode		
Mali provenant du rachat d'actions propres		
Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations		
Dotations aux provisions réglementées		
Dot. aux provisions à caractère exceptionnel		
Dot. excep. dépr. immo. fin. (impairment)		
Dot. excep./Dépr. actif circulant	(42 164)	
Dotations pour dépréciations exceptionnelles		
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat exceptionnel)		
Compte de liaison (Intra-groupe Résultat exceptionnel)		
Charges exceptionnelles	(111 042)	(540)

6-22) Impôts sur les résultats et preuve d'impôts

Présenté en euros

Libellé	2018 (6 mois)	2017 (6 mois)
Impôt sur les bénéfices		
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale		
Impôts différés	(89 960)	(69 728)
Carry-back		
Impôts sur les résultats	(89 960)	(69 728)

La preuve d'impôts se décompose comme suit :

Présenté en euros

Résultat avant amort/prov sur écarts d'acq, impôts et résultat des MEE	(908 880)
Taux d'impôt de l'entité consolidante	33,33%
Impôt théorique	302 960
Effets des différences de base	325 554
Effets des différences de taux	(17 056)
Effets des décalages permanents	(336 344)
Effets des déficits non activés	(365 074)
Ecritures manuelles sur Impôt	
PRODUIT D'IMPOT THEORIQUE	(89 960)
PRODUIT D'IMPOT REEL	(89 960)
<i>Taux effectif d'impôt</i>	<i>-9,90%</i>

7- Autres Informations

7-23) Effectifs

Libellé	2018	2017
Effectif moyen interne	17	23
Cadres	12	12
Agents de maîtrise et techniciens		2
Employés	5	5
Ouvriers		4
Effectif moyen total	17	23

7-24) Engagements hors-bilan

- L'emprunt souscrit auprès de la banque HSBC pour un montant nominal de 39 200 euros est garanti par :
 - Le nantissement du matériel financé,
 - Une contre-garantie reçue de BPI France Financement à hauteur de 50 %.
- L'emprunt souscrit auprès de la banque HSBC pour un montant nominal de 21 000 euros est garanti par :
 - Le nantissement du matériel financé,
 - Une contre-garantie reçue de BPI France Financement à hauteur de 50 %.
- L'emprunt souscrit auprès de la banque HSBC pour un montant nominal de 26 050 euros est garanti par :
 - Le nantissement du matériel financé,
 - Une contre-garantie reçue de BPI France Financement à hauteur de 50 %.
- L'emprunt souscrit auprès de la BPI pour un montant nominal de 500 000 euros est garanti par :
 - Un dépôt de 25 000 euros rémunéré à la valeur du CNO TEC 5 de l'avant dernier jour ouvré du mois précédant la date du premier décaissement,
 - Une garantie au titre du Fonds National de garantie prêt pour l'innovation à hauteur de 40%,
 - Une garantie du fonds européen d'investissement au titre du RSI à hauteur de 40%,
 - La souscription d'une garantie invalidité décès de Monsieur Patrick MARCHE,
- L'emprunt souscrit auprès de la Caisse d'Epargne pour un montant nominal de 100 000 euros est garanti par :
 - Une contre garantie reçue de BPI France Financement à hauteur de 50%.
- L'emprunt souscrit auprès de la BPI pour un montant nominal de 250 000 euros est garanti par :
 - Un dépôt de 12 500 euros rémunéré à la valeur du CNO TEC 5 de l'avant dernier jour ouvré du mois précédant la date du premier décaissement,
 - Une garantie au titre du Fonds National de garantie Prêt d'Amorçage Investissement à hauteur de 40%,
 - Une garantie du fonds européen d'investissement à hauteur de 40%.
- L'emprunt souscrit auprès de la BPI pour un montant nominal de 200 000 euros est garanti par :
 - Un dépôt de 10 000 euros rémunéré à la valeur du CNO TEC 5 de l'avant dernier jour ouvré du mois précédant la date du premier décaissement,
 - Une garantie au titre du Fonds National de garantie prêt pour amorçage à hauteur de 40%,
 - Une garantie du fonds européen d'investissement à hauteur de 40%,
 - La souscription d'une garantie invalidité décès de Monsieur Patrick MARCHE et de Madame Florence MOULIN,
- L'emprunt souscrit auprès de la banque HSBC pour un montant nominal de 219 738 euros est garanti par :
 - Une contre-garantie reçue de BPI France Financement à hauteur de 60 %.
- L'emprunt souscrit auprès de la banque CE pour un montant nominal de 250 000 euros est garanti par :
 - Une contre-garantie reçue de BPI France Financement à hauteur de 60 %.

7-25) Rémunérations des commissaires aux comptes

- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes :	22 825 euros
- Honoraires facturés au titre d'autre service :	euros

7-26) Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.